

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE  
SAHEL(CILSS)**

**PROJET1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE  
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2RS).**

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : **don FAD n° 21 00155028566**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-AAZ-017**

1. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût de la composante régionale du projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif à la **réalisation de l'étude des échanges commerciaux et des circuits régionaux de commercialisation des intrants et autres produits agricoles, zootechniques et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.**

2. Les services prévus au titre de ce contrat se focaliseront sur les aspects suivants : (i) Diagnostic des échanges commerciaux dans la sous-région et des principales contraintes à leur développement ; (ii) Analyse de l'offre et de la demande: potentiels de production exploitables, croissance de la demande (notamment sous l'impulsion de la croissance démographique et de l'urbanisation),(iii) analyse des marchés agricoles à caractère régional et leurs rôles dans l'impulsion de l'offre, scénarii de développement des échanges commerciaux; (iv) analyse du potentiel de commerce des intrants et des capacités de mises à disposition des intrants de qualité et; (v)identification d'une panoplie de mesures prioritaires à caractère sous-régional déclinés en sous-projets multisectoriels intégrateurs visant à relier les zones de grande production aux zones de consommation et à améliorer l'approvisionnement des intrants .

3. Le CILSS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, deuxième étage, porte n°312, de 8 à 16 heures.**

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **21 Avril 2017 à 9 heures** et porter expressément la mention «**étude des échanges commerciaux et des circuits régionaux de commercialisation des intrants et autres produits agricoles, zootechniques et vétérinaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel**»

7. À l'attention : **Monsieur Djimé ADOUM, Ph.D.**

Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)  
2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tel: 00226 25 49 96 00,  
immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, **Rez de Chaussée, porte n°114**